

Lecture, par Richard, de la lettre de Bourbotte au sujet des armées du Rhin et de la Moselle, en annexe de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794)

Joseph-Etienne Richard, Pierre Bourbotte

Citer ce document / Cite this document :

Richard Joseph-Etienne, Bourbotte Pierre. Lecture, par Richard, de la lettre de Bourbotte au sujet des armées du Rhin et de la Moselle, en annexe de la séance du 5 brumaire an III (26 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. p. 108;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21252_t1_0108_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

La Convention décrète que son comité de Sûreté générale demandera cette pièce (122).

La séance est levée (123).

Signé, PRIEUR (de la Marne), président; ESCHASSERIAUX jeune, BOISSY [d'ANGLAS], Pierre GUYOMAR, GUIMBERTEAU, GOUJON, secrétaires.

En vertu de la loi du 7 floréal, l'an troisième de la République française une et indivisible.

Signé, GUILLEMARDET, J.-J. SERRES, BALMAIN, C.A.A. BLAD, secrétaires (124).

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

48

RICHARD obtient la parole au nom du comité de Salut public (125) : Nos armées, dit-il, continuent d'étendre la gloire de leurs victoires; celle de la Moselle s'est emparée d'une ville importante par sa position. On applaudit.

Richard lit la lettre suivante :

A Bingen, 29 vendémiaire, l'an troisième de la République française une et indivisible.

Bourbotte, représentant du peuple près les armées du Rhin et de la Moselle, au comité de Salut public.

L'armée de la Moselle, chers collègues, vient de porter, des rives de la Sarre sur celles du Rhin, le drapeau tricolor que la Convention lui envoya dernièrement.

Nous venons de le promener au sein de la ville de Bingen, qui nous a ouvert ses portes il n'y a qu'un instant, après que nous en avons chassé l'ennemi avec quelques coups de canon et une courte fusillade. Il avoit cependant, nous a-t-on dit dans le pays, juré de nous vendre cher cette place importante par sa position et celles qui l'entourent et par les deux communications de Mayence et de Coblenz.

(122) P.-V., XLVIII, 71. C 322, pl. 1364, p. 36, minute de la main de Gaudin. Rapporteur anonyme du décret de renvoi selon C II 21, p.17. *Moniteur*, XXII, 357; *Débats*, n° 763, 514; *Ann. Patr.*, n° 664; *C. Eg.*, n° 799; *J. Fr.*, n° 762; *J. Mont.*, n° 13; *M.U.*, XLV, 106.

(123) P.-V., XLVIII, 71. *C. Eg.*, n° 799; *J. Perlet*, n° 763; *J. Fr.*, n° 761; *M.U.*, XLV, 91. Toutes ces gazettes indiquent 4 heures.

(124) P.-V., XLVIII, 71.

(125) *Débats*, n° 763, 510-511. *Moniteur*, XXII, 356; *Ann. R.F.*, n° 35; *Ann. Patr.*, n° 664; *C. Eg.*, n° 799; *J. Perlet*, n° 763; *J. Fr.*, n° 761; *Mess. Soir*, n° 800; *M.U.*, XLV, 89; *Gazette Fr.*, n° 1028; *J. Univ.*, n° 1795; *F. de la Républ.*, n° 36; *J. Mont.*, n° 13; *Rép.*, n° 36; *J. Paris*, n° 36.

Recevez les clefs de la ville de Bingen, dont les habitans nous ont reçus avec de grands témoignages de joie et de satisfaction.

Il nous faudroit des pages d'écriture, si je voulois vous rendre, du courage et du bon esprit des troupes, tous les témoignages avantageux qui leur sont dus; quand elles sont dans un lieu, on les entend crier : Allons dans celui plus avant.

Salut et fraternité.

BOURBOTTE.

(Cette lettre excite de vifs applaudissemens).

RICHARD : Quand nos armées sont entrées dans la Flandre Hollandoise, elle étoit hérissée de forteresses qui menaçoient notre position; aujourd'hui elle est assurée. Hulst, Sas-de-Gand, Philippine et Axel sont en notre pouvoir.

L'Assemblée se lève toute entière au milieu des plus vifs applaudissemens.

Richard lit la pièce suivante :

Bulletin télégraphique du 4 brumaire, depuis 4 heures et demi jusqu'à 5 heures 20 minutes; transmission de Lille, composée sur le vocabulaire de l'ingénieur.

Hulst, Sas-de-Gand, Philippine et Axel sont au pouvoir de la République depuis le 2 de ce mois; un seul Français a été blessé dangereusement.

Signé, CHAPPE, ingénieur télégraphe. (On applaudit).

Richard reprend : Une lettre de Briez, représentant du peuple à Bruxelles, en date du 2 brumaire, confirmée par d'autres dépêches, nous annonce que, le 29 vendémiaire, l'armée du Nord a battu les débris de l'armée anglaise et hollandaise, au delà de la Meuse, du côté de Houtemer. Sept cents prisonniers, 4 pièces de canon et un drapeau sont les fruits actuels de cette victoire.

Les applaudissemens se renouvellent.

L'Assemblée ordonne l'insertion de toutes ces lettres au bulletin.

49

Un autre membre instruit l'Assemblée qu'ayant fait plusieurs fois des reproches au général Danican de ce qu'il se taisait sur les événemens de la Vendée dont il avoit été le témoin; ce général vient de lui écrire une lettre, dont il le somme de donner lecture à la Convention (126).

BERNIER fait lecture d'une lettre du général Danican, employé dans la Vendée, qui donne des détails sur les événemens qui ont eu lieu dans ce pays.

(126) *Ann. Patr.*, n° 664.